



ALFA CENTRE

BILAN 2003

**DISPOSITIF D'INFORMATION-CONSEIL
EN VAE
REGION CENTRE**

*Analyse des flux et des publics reçus dans les Points relais
conseil en VAE*



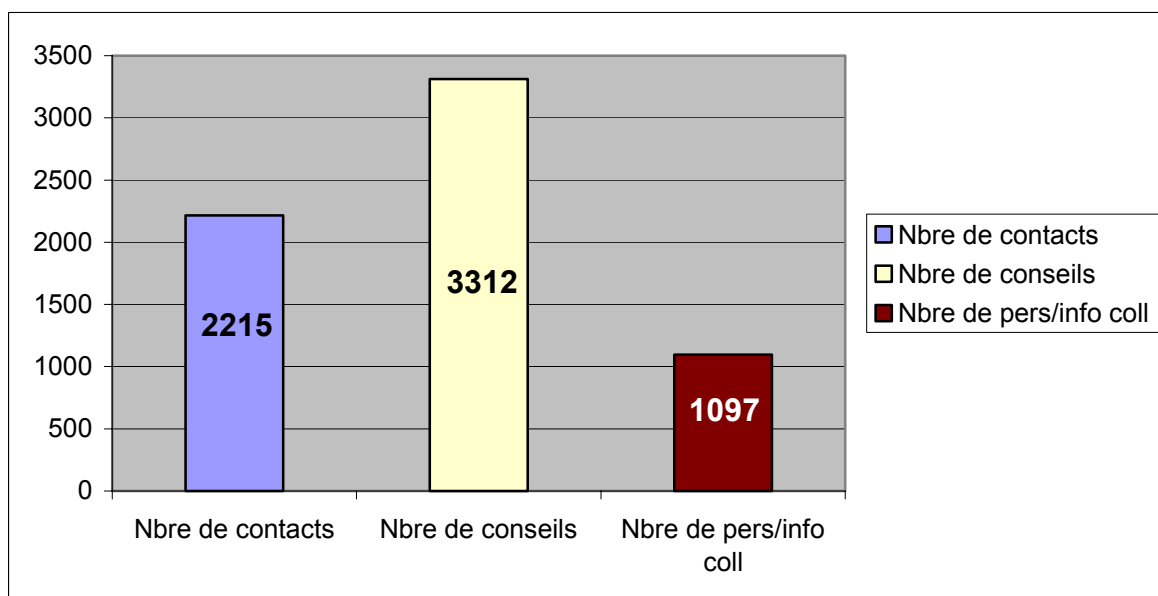
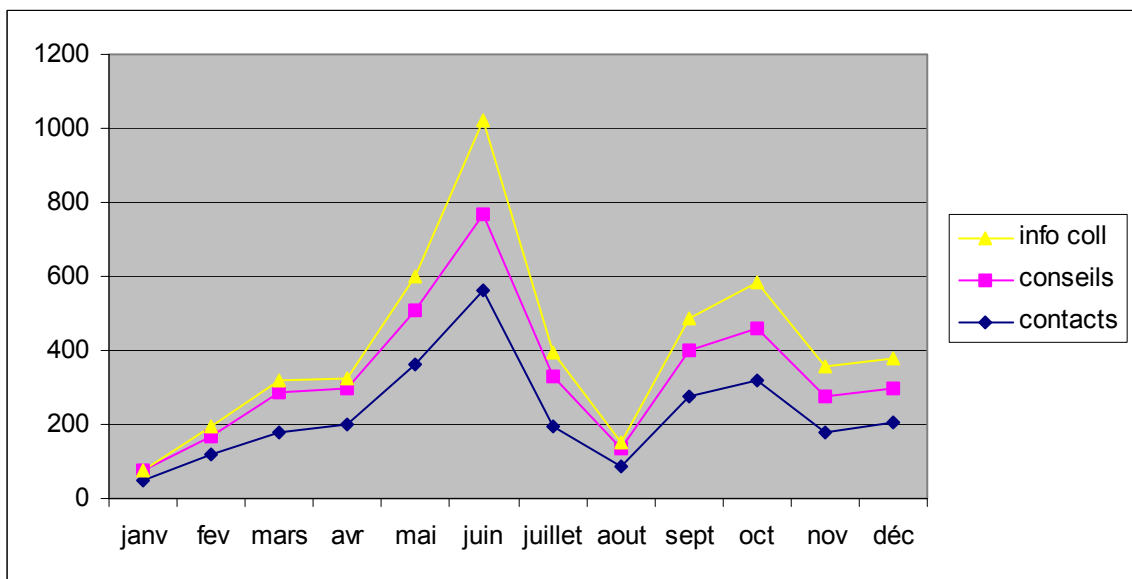
Lieu ressource Validation et certification des compétences
GIP ALFA CENTRE
10 rue Saint Etienne
45 000 ORLEANS



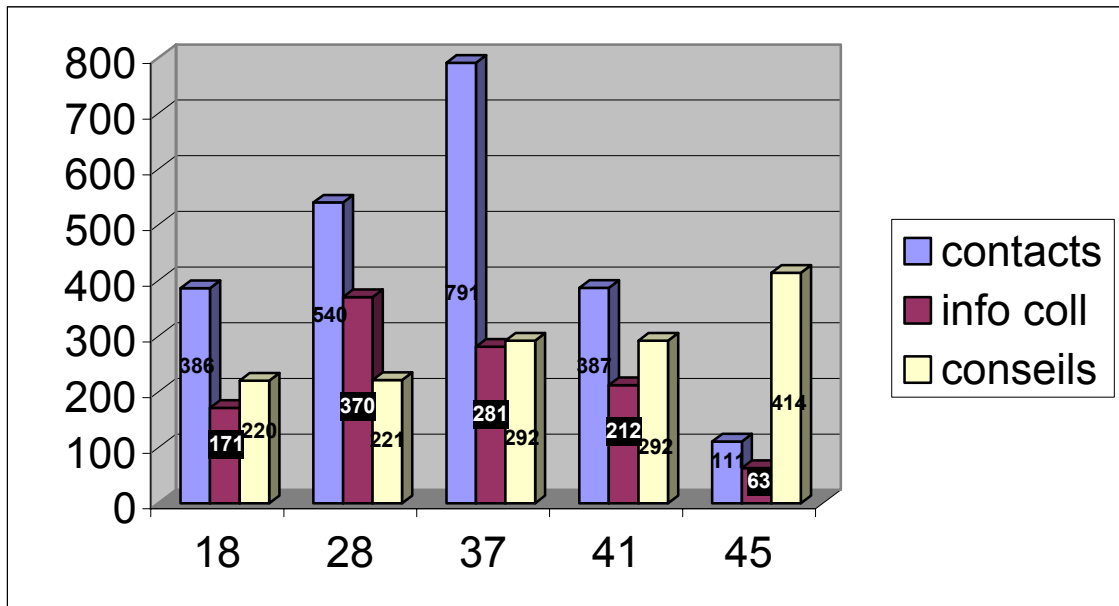
1-Analyse de l'activité des Points relais conseil en VAE de la région Centre pour l'année 2003

L'activité des Points relais conseil en VAE

L'activité a véritablement commencé en Mars après le déroulement du plan de professionnalisation des conseillers VAE. L'activité ne cesse de croître depuis. Le mois de Juin connu une activité record suite au printemps de l'emploi, manifestation organisée par l'ANPE, la DRTEFP et le conseil régional. Des informations collectives avaient été organisées dans les plus gros bassins d'emplois où parfois plus de 250 personnes s'étaient inscrites; les entretiens individualisés sont restés plus stables.



L'activité des Points relais conseil en VAE par département



L'information collective

La durée moyenne d'une information collective est de 1H30. Le questionnaire d'accueil est souvent donné à cette occasion et rempli par la personne.

L'information collective sert à donner des informations d'ordre généralistes. Certains Points relais conseil ont même créé des outils spécifiques. La plaquette de communication créée sert aussi de support de travail. Un diaporama a été créé par le Lieu ressource, mis en ligne sur le site Extranet dédié aux professionnels pour l'animation de ses réunions.

Les informations collectives sont souvent animées en binôme.

L'information collective n'est pas systématique. Elle est souvent mise en œuvre dans les bassins d'emplois les plus importants où la demande d'information afflue. Les autres Points relais conseil n'organisent que des entretiens individuels, l'information généraliste étant souvent donnée lors du premier contact téléphonique.

L'entretien individualisé

La durée moyenne d'un entretien individualisé est de 2 à 4 heures maximum par personne. Ces entretiens se réalisent le plus souvent en 2 fois espacés de une à deux semaines entre les deux afin de faciliter les recherches et les informations nécessaires à l'analyse du projet.

La première rencontre sert à faire le point sur le projet et un premier repérage d'expériences relevant d'une VAE.

La deuxième rencontre sert à confirmer l'analyse de l'expérience et à repérer des hypothèses de certification et les démarches à effectuer.

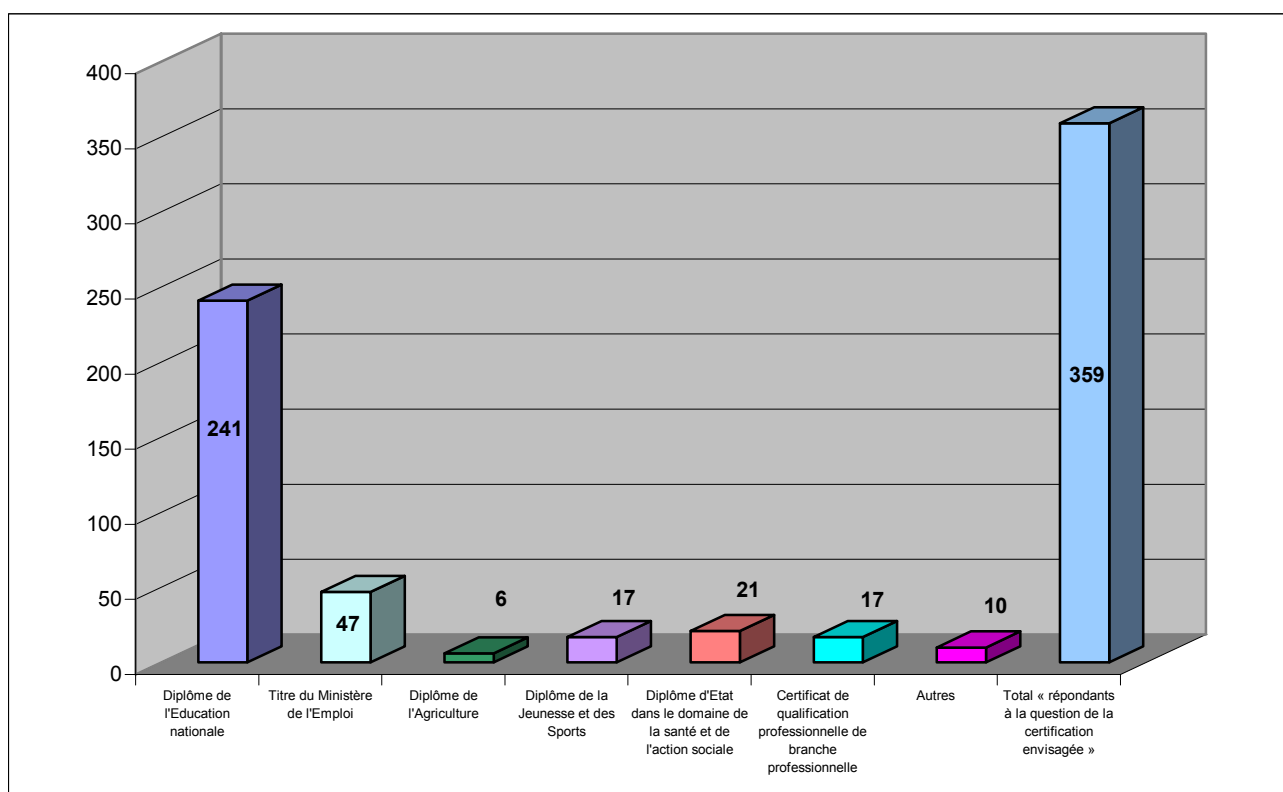
La fiche de synthèse servant de liaison entre le Point relais conseil et le certificateur est remplie lors du dernier entretien par le conseiller avec la personne.

Les hypothèses de certifications

Seule la moitié des personnes accueillies dans les Points Relais Conseil une idée de la certification qu'elle aimerait poursuivre dans le cadre de la VAE :

- 67 % des répondants visent un diplôme de l'Education nationale. Plus de la moitié de ces personnes intéressées par un diplôme de ce type sont des femmes (56 %). Cette certification est citée seule (sans autre choix) dans 87 % des cas.
- Avec 13 % des répondants, viennent ensuite les titres du ministère de l'emploi. Ce type de certification n'est citée seule que dans 47 % des cas : 45 % des personnes ayant cité un titre du ministère de l'emploi se disent également intéressées par un diplôme de l'Education nationale.
- Les diplômes dans le domaine de la santé et de l'action sociale sont cités par 6 % des répondants, dont une grande majorité de femmes (95 %). Ces titres sont cités seuls dans 86 % des cas.
- A égalité, les diplômes de la jeunesse et des sports et les certificats de qualification de branche professionnelle intéressent 5 % des personnes. Concernant les certificats de qualification de branche, seules 53 % des personnes les ont cités seuls : 29 % ont également cité un diplôme de l'Education nationale, et 18 % un titre du ministère de l'Emploi.

Certifications visées :	Total	% Femmes	% cité seul
Diplôme de l'Education nationale	241	56	87
Titre du Ministère de l'Emploi	47	51	47
Diplôme de l'Agriculture	6	50	100
Diplôme de la Jeunesse et des Sports	17	53	82
Diplôme d'Etat dans le domaine de la santé et de l'action sociale	21	95	86
Certificat de qualification professionnelle de branche professionnelle	17	53	53
Autres	10	20	100
Total « répondants à la question de la certification envisagée »	359	61	80



2-Les caractéristiques des publics accueillis dans les Points Relais Conseil de la région Centre au cours de l'année 2003

Cette partie a pu être réalisée grâce à une collaboration avec le pôle ORFE (Mme Caroline François)

Les Points Relais Conseil : information et conseil sur la VAE

Les Points Relais Conseil sont ouverts à toute personne, quel que soit son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification qui désire s'informer ou s'engager dans un projet de validation des acquis de l'expérience. Présents dans chaque bassin d'emploi, ils proposent une prestation individualisée d'information et de conseil en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour aider les personnes dans leur projet et le repérage des certifications accessibles par la VAE.

Une enquête pour mieux connaître les publics intéressés par la VAE

Au cours de l'année 2003, 761 personnes ont été enquêtées dans les Points Relais Conseil de la région Centre, suite à un entretien d'accueil. Les Points Relais Conseil ont ainsi enquêté environ 200 personnes par département dans le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et en Eure-et-Loir. De plus, une centaine de personnes a été enquêtée dans le département du Cher, et près de 70 dans le Loiret.

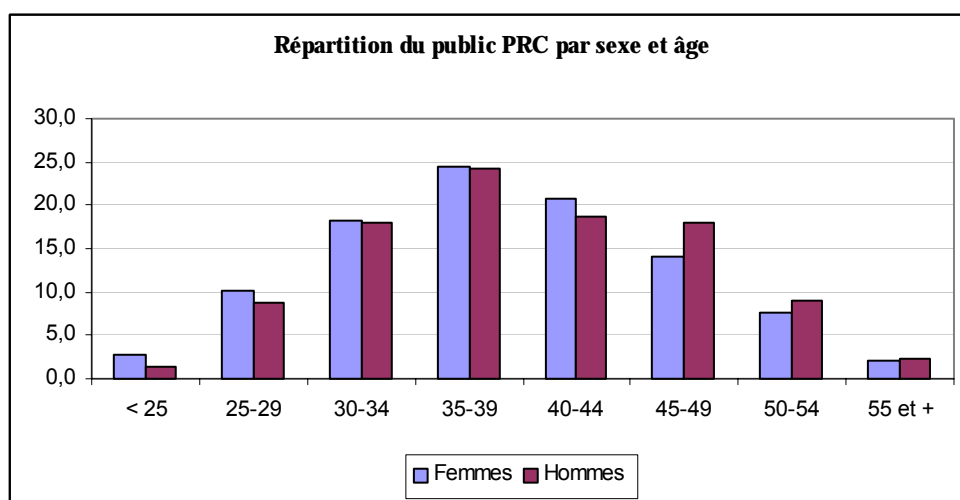
Cette enquête a pour objectif de mieux connaître le public susceptible de poursuivre une démarche en VAE, en observant les caractéristiques socioprofessionnelles et les attentes des personnes engagées dans la première étape du parcours : l'information et le conseil.

Certaines caractéristiques comme la situation professionnelle, la catégorie socioprofessionnelle ou le secteur d'activité ont été mises en relation avec les données sur la population active de la région Centre (source : RP 99). Ces comparaisons ont permis de faire émerger les caractéristiques des publics intéressés par la VAE au regard de l'ensemble des actifs.

1 – L'âge et le niveau de formation des bénéficiaires

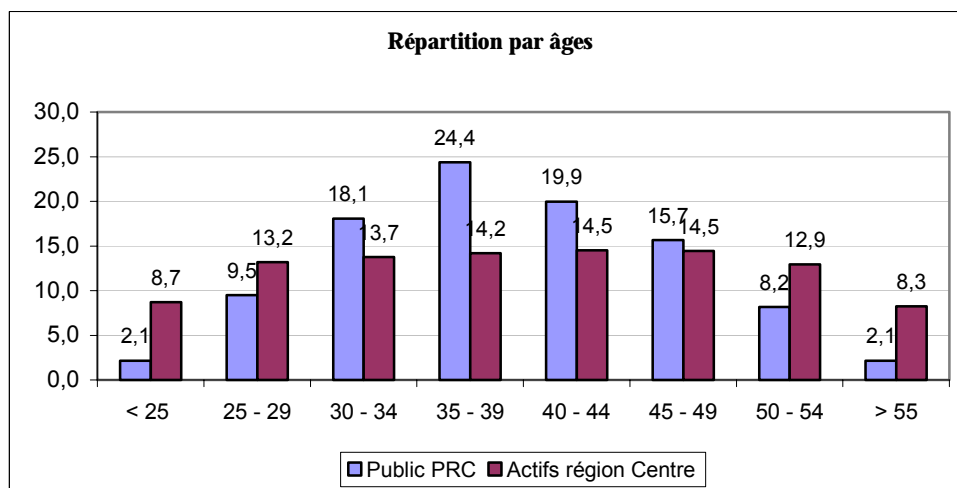
Une bonne représentation des femmes parmi le public enquêté

761 personnes qui ont été accueillies dans les Points Relais Conseil de la région Centre au cours de l'année 2003 ont été enquêtées. Les femmes sont majoritaires, représentant 58 % du public. La comparaison du public enquêté avec la population active de la région Centre met en évidence une sur-représentation des femmes parmi le public PRC (58 %, contre 46 % de femmes dans la population active). Les femmes accueillies dans les PRC sont globalement plus jeunes que les hommes : elles sont 13 % à être âgées de moins de 30 ans, contre 10 % des hommes. A l'inverse, plus de 29 % des hommes enquêtés ont plus de 45 ans, contre 23,7 % des femmes.



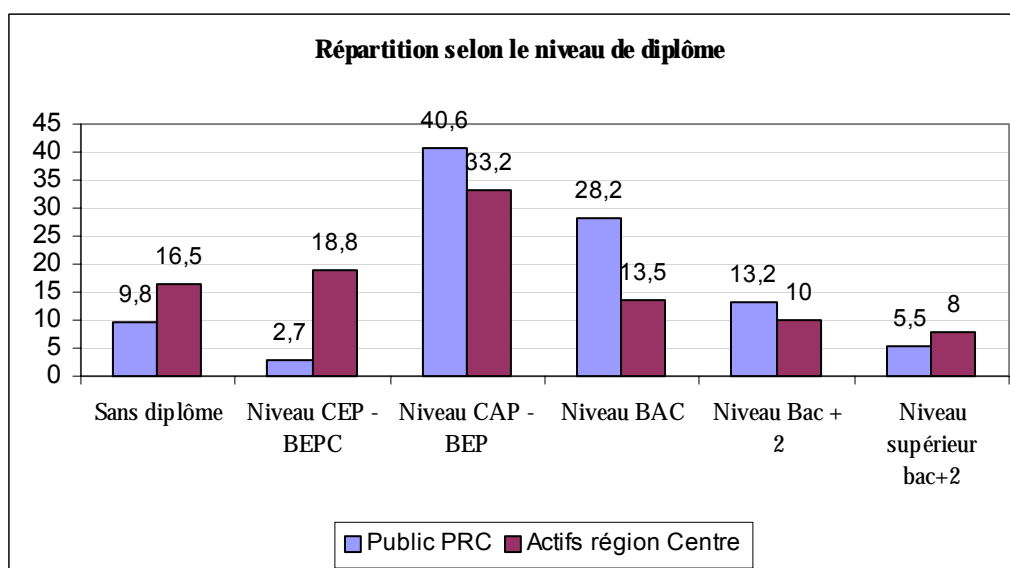
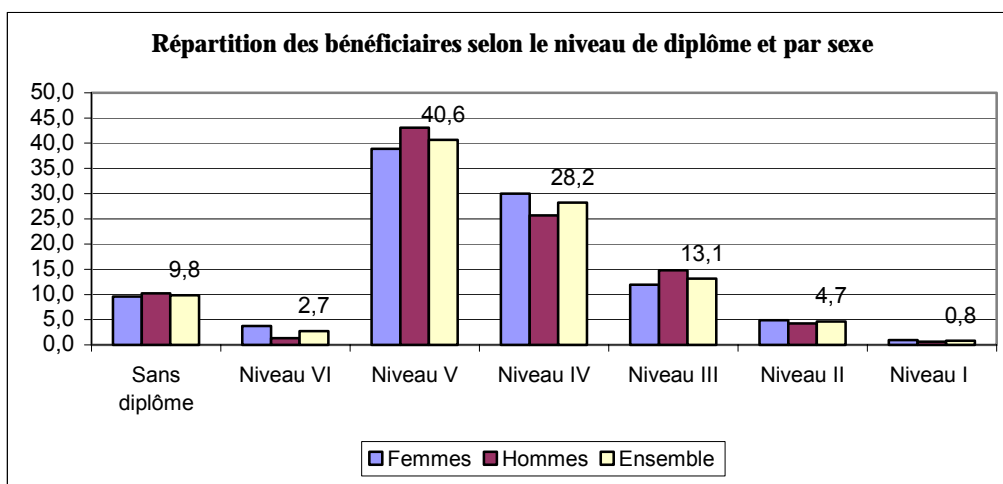
Un âge moyen de 39 ans

L'âge moyen des personnes accueillies est de l'ordre de 39 ans, comme celui de la population active régionale. Cependant, la population enquêtée se trouve davantage concentrée dans les classes d'âges comprises entre 30 et 44 ans alors que la population active est répartie de manière plus homogène entre les âges. Ainsi, 62 % des personnes enquêtées ont entre 30 et 44 ans, contre 42 % des actifs de la région. La part des personnes âgées de plus de 50 ans est deux fois moins élevée parmi le public PRC que parmi les actifs : en moyenne 10 % de la population enquêtée ont plus de 50 ans, contre 21 % de la population active.



Une majorité de personnes de niveau CAP ou BEP

La majorité des personnes enquêtées possède un diplôme de niveau V, de type CAP ou BEP (40,6 %). Les personnes de niveau Bac ou Bac Pro (niveau IV) représentent 28,2 % de la population observée. Moins de 19 % des personnes sont titulaires d'un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat (Niveaux III et plus). La part des personnes ne possédant aucun diplôme est de l'ordre de 10 %. A ces personnes non diplômées s'ajoutent les personnes titulaires d'un certificat d'études primaires (CEP) ou d'un BEPC, diplôme de fin d'études obligatoire (2,7 %).

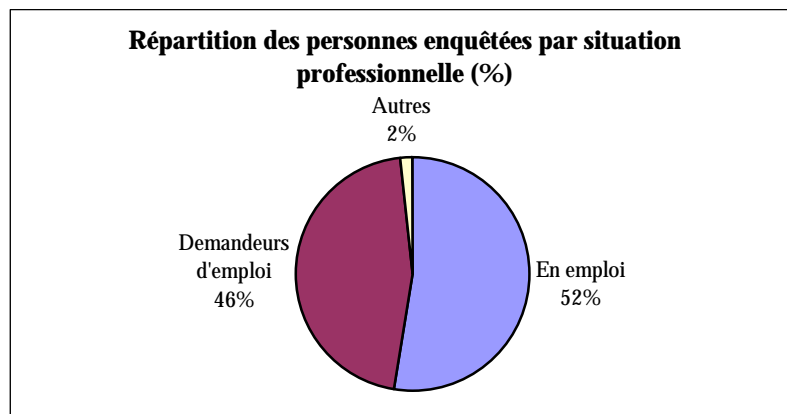


2 - La situation professionnelle

Une majorité de personnes en emploi, mais une forte représentation des demandeurs d'emploi

Les personnes qui se renseignent sur la démarche en VAE sont majoritairement en emploi (52 %). Parmi les personnes en situation de travail, 96 % sont salariées, et seulement 4 % sont non salariées. Les femmes représentent 55 % de ce public. Par comparaison, la part de personnes en emploi dans la population active de la région Centre est de 85 %.

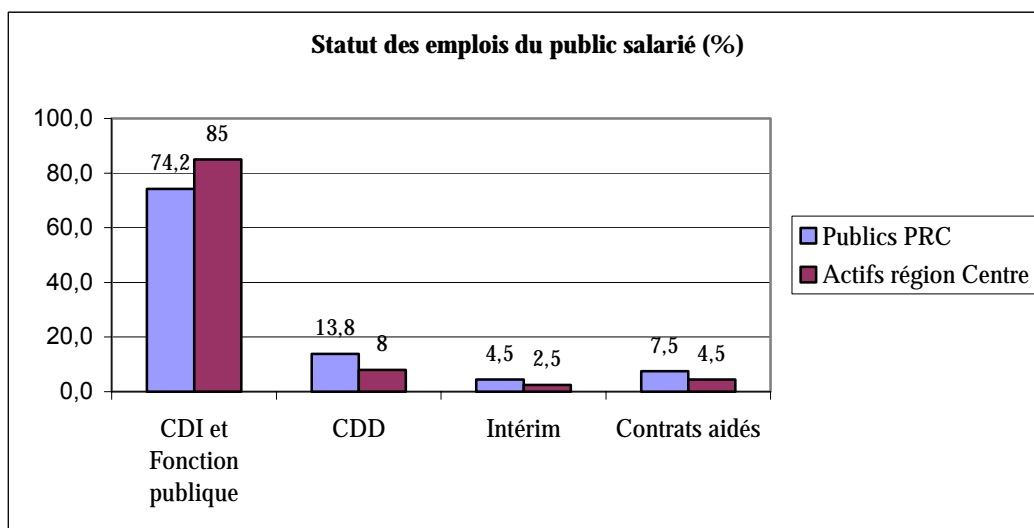
Les personnes à la recherche d'un emploi représentent 46 % du public accueilli dans les Points Relais Conseil (contre 11,5 % de la population active régionale). Plus de 61 % d'entre elles sont les femmes. Une proportion infime d'autres situations professionnelles (2 %) se compose de femmes au foyer, de retraités, de bénévoles et d'autres situations.



Des salariés principalement en emploi stable

Parmi les personnes bénéficiant d'un emploi salarié, 73,4 % sont titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée. Les personnes en emploi précaire sont peu nombreuses : 13,7 % du public salarié ont un emploi à durée déterminée et 4,5 % sont intérimaires. Parmi les personnes en contrats aidés (8,4 % des salariés), les plus nombreux sont en CES ou CEC, suivis des emplois jeunes et des stages rémunérés de formation.

Le public se renseignant sur la VAE est en situation de travail plus précaire que la moyenne des actifs : la part de personnes en CDD, en intérim ou en contrat aidé est bien supérieure à celle observée en région Centre : 26,5 % contre 15 %.



3 - Les catégories socioprofessionnelles

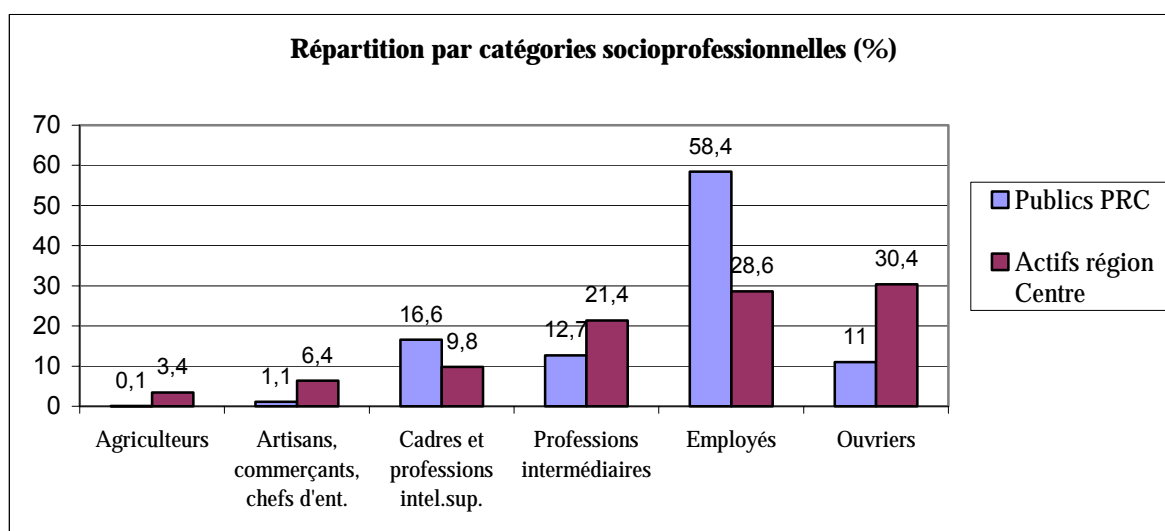
Une sur représentation des employés et des cadres

87 % des personnes enquêtées ont renseigné leur catégorie socioprofessionnelle. Comparée à la répartition régionale de la population active, celle des publics accueillis dans les PRC laisse apparaître une très forte représentation des employés. Plus de la moitié des personnes renseignées sur la VAE appartiennent à cette catégorie (58,4 %), alors que les employés représentent 28,6 % de la population active au niveau régional. L'âge moyen des personnes appartenant à cette catégorie est le plus jeune des différentes catégories socioprofessionnelles, avec 36,9 ans.

La deuxième catégorie socioprofessionnelle des personnes enquêtées est également sur représentée : il s'agit des cadres et professions intellectuelles supérieures, qui totalisent plus de 16 % du public accueilli (10 % de la population active régionale). L'âge moyen des cadres enquêtés est de 41,1 ans.

Les ouvriers sont proportionnellement peu nombreux à se renseigner sur la VAE : ils ne représentent que 11 % des personnes enquêtées, alors qu'ils totalisent 30 % des actifs de la région. Leur âge moyen s'élève à 37,7 ans.

Parmi les catégories socioprofessionnelles les moins bien représentées se trouvent les professions intermédiaires (techniciens, ...), les artisans, commerçants et les agriculteurs.

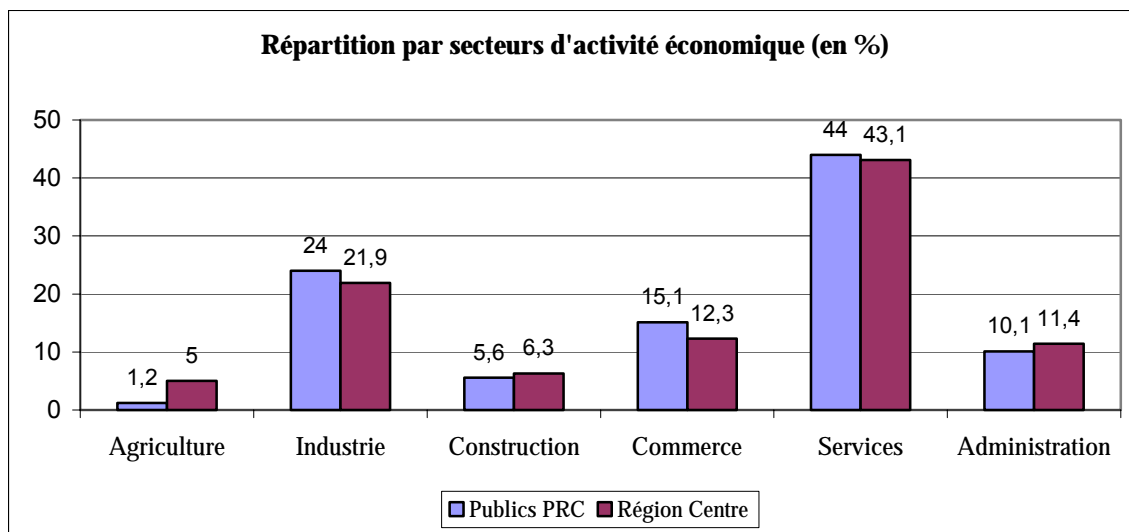


4 - Les secteurs d'activité économique

Sept personnes sur dix appartiennent au secteur tertiaire

78 % des personnes enquêtées ont renseigné le secteur d'activité économique d'origine. La répartition par secteurs d'activité auxquels appartiennent les personnes enquêtées est proche de la répartition des actifs de la région. Le secteur tertiaire arrive largement en tête, se répartissant de la manière suivante : 44 % dans les services, 15 % dans le commerce et 10 % pour l'Administration. A noter que la part du commerce est supérieure de 3 points à la moyenne des actifs.

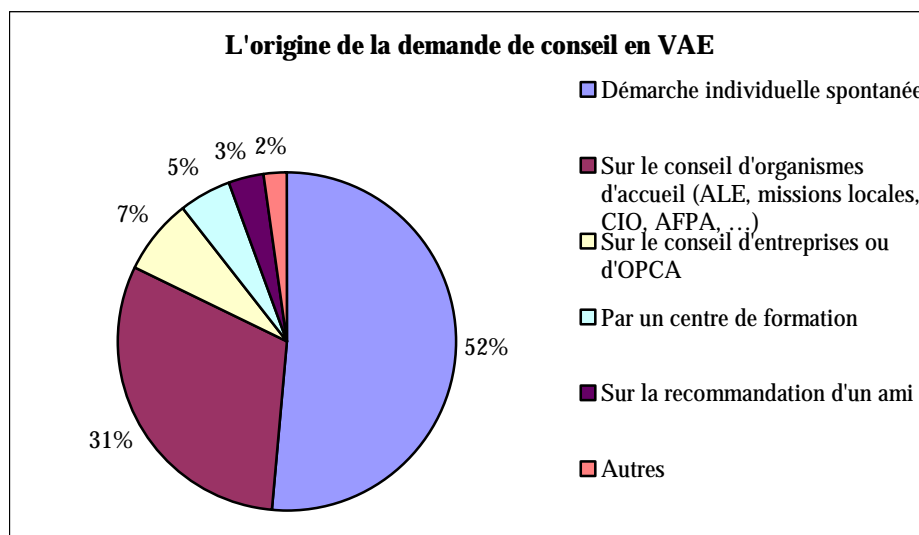
Le secteur industriel est également bien représenté au niveau du public enquêté, concernant 24 % des personnes (22 % des actifs).



5 – Les attentes et la motivation face à la VAE

Avant tout une démarche individuelle spontanée

Pour la moitié des personnes interrogées, se renseigner auprès d'un PRC sur la validation des acquis et de l'expérience est une démarche individuelle et spontanée. Pour 31 % des bénéficiaires, cela résulte d'un conseil provenant d'organismes d'accueil tels que l'ALE, la mission locale, le CIO, l'AFPA, ... Seules 7 % des personnes ont été conseillées par leur entreprise.



Vers une reconnaissance professionnelle et personnelle

Il semblerait que les personnes se renseignant sur le dispositif cherchent avant toute chose une reconnaissance professionnelle et personnelle : près de 60 % d'entre elles envisagent de poursuivre une VAE pour l'obtention d'un diplôme (31,1 %) ou officialiser leur niveau de compétences (28,2 %).

Appréhender la VAE dans une dynamique d'évolution personnelle ou professionnelle ne vient qu'en seconde position : ainsi, trouver un emploi est la motivation première de 18,6 % des personnes interrogées, accéder à une promotion ou à un concours ne concerne que 13 % des bénéficiaires. La dynamique de changement plus profond, comme changer d'employeur ou s'installer à leur compte ne représente respectivement que 2,5 et 2,3 % des motivations premières.

La motivation première pour poursuivre une procédure VAE :

	%
➤ Obtenir un diplôme	31,2
➤ Officialiser mon niveau de compétences	28,2
➤ Trouver un emploi	18,6
➤ Accéder à une promotion	8,9
➤ Accéder à un concours	4,1
➤ Continuer à me former par la suite	3,1
➤ Changer d'employeur	2,5
➤ M'installer à mon compte	2,3
➤ Conserver mon emploi	1,1
➤ Total	100,0

